

L'appel du 18 juin



François Héritier
Président CMPR

Les mois de juin se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément. L'entrée douce, ou parfois torride, dans l'été, nous rappelle que le climat a ses caprices et nous pousse à la réflexion ou à l'indolence.

Souvent, nous faisons preuve d'hyperactivité avant la pause bienvenue des vacances. Des examens pour les étudiants, quelques consultations supplémentaires pour d'autres, encore une séance ou une formation continue avant la torpeur estivale.

Les deux congrès du CMPR se tiennent depuis maintenant 25 ans à cette période et continuent de rencontrer leur public. Après les hésitations de la période Covid, la fréquentation de ces deux manifestations lausannoise et lucernoise retrouve les taux d'avant la pandémie. A notre plus grande satisfaction, car les bénéfices de ces deux congrès permettent de financer bien des projets en médecine de premier recours avec nos prix, nos bourses de démarrage et nos fonds de recherche et interpro.

Rendez-vous donc à Lausanne le 15 juin et à Lucerne les 22 et 23 juin pour des formations variées, riches et stimulantes sur la thématique «Chercher – trouver».

Nous pourrions partager nos savoirs, échanger nos expériences, rafraîchir nos connaissances, faire de nouvelles rencontres et surtout renouer ce lien d'amitié qui a pu nous manquer ces dernières années.

Mais juin peut aussi être un mois de commémorations. Celui du Jour le plus long avec le Débarquement le 6, celui du Jura avec son indépendance le 23 et surtout celui d'un appel fameux le 18 juin 1940, l'appel du général de Gaulle à la résistance contre l'envahisseur.

Hasard ou non du calendrier, le 18 juin de cette année peut et doit marquer l'histoire et le futur de notre pays. Nous sommes en effet appelés aux urnes pour nous prononcer sur la loi climat.

Largement soutenu par les Chambres et le Conseil Fédéral, ce contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers fait l'objet d'un référendum, parce que 50 000 personnes croient encore que le climat ne change pas ou que les rapports répétés et les évidences confirmées du GIEC sont des «fake news». Le changement climatique est la plus grande menace de santé pour l'humanité, confirme l'OMS le 30 octobre 2021.

Alors, allons voter et convainquons! Soyons engagés et responsables!

Débarrassée de taxes et d'interdictions, cette loi équilibrée – un exemple de compromis typiquement helvétique – veut nous inciter positivement à sortir des énergies fossiles, grande cause du réchauffement climatique, dans un horizon temporel raisonnable.

Pour freiner ce réchauffement et toutes ses conséquences planétaires, sociales et sanitaires, la Suisse a besoin de cette loi. Il en va de la survie de nos enfants et de leur descendance.

Cette loi est une mesure préventive pour la santé et thérapeutique pour le climat!

L'assemblée des délégués de mfe l'a bien compris en proposant un OUI quasi unanime en faveur de cette loi, lors de sa dernière réunion. Suivons son exemple et faisons-le savoir! Le climat n'est pas qu'une question citoyenne, il est aussi un problème sanitaire et engage notre crédibilité de médecins.

Formons-nous, informons-nous et communiquons!

Ensemble à Lausanne, ensemble à Lucerne, ensemble pour le climat!

Correspondance

Dr méd. François Héritier
Président
p.a. Collège de Médecine
de Premier Recours
Rue de l'Hôpital 15
CP 1552
CH-1701 Fribourg
Francois.Heritier[at]
unisante.ch